CADRE DE REPONSE DU MEMOIRE TECHNIQUE

Marché n°2024-0031-00-00-MPF

**Accompagnement à la qualification d'un service SecNumCloud (SNC)**

Le Titulaire complétera la trame ci-dessous.

Le cas échéant, le cadre de réponse pourra être complété d’éléments annexés et auxquels se référera le Titulaire.

SOMMAIRE

[Article 1. Méthodologie 3](#_Toc167201776)

[Article 2. Comitologie 3](#_Toc167201777)

[Article 3. Estimation 3](#_Toc167201778)

[Article 4. Planning 4](#_Toc167201779)

[Article 5. Staffing 4](#_Toc167201780)

[Article 6. Conformité aux exigences 4](#_Toc167201781)

# Méthodologie

Le « **TITULAIRE** » précise sa méthodologie pour réaliser l’état des lieux ainsi que les contrôles de conformité.

Le « **TITULAIRE** » fournit des exemples de livrables.

# Comitologie

Le « **TITULAIRE** » précise les moyens humains mis en œuvre pour respecter les exigences de comitologie.

Le « **TITULAIRE** » fournit des exemples des livrables attendus.

# Estimation

Le « **TITULAIRE** » présente un tableau estimatif des charges pour les activités

* état des lieux **[ACTIVITE 1 – ETAT des LIEUX]**
* contrôle de la conformité du nouveau service à un chapitre **[ACTIVITE 2 – CTRL CONFORMITE chapitre]**
* contrôle de la conformité du nouveau service à une exigence **[ACTIVITE 3 – CTRL CONFORMITE exigence]**

en précisant les profils requis.

# Planning

Le « **TITULAIRE** » précise dans son planning les éléments attendus.

# Staffing

Le « **TITULAIRE** » précise les profils / CV des consultants.

Le « **TITULAIRE** » précise le profil l’i**nterlocuteur privilégié** du Mipih, en charge de répondre promptement aux demandes du Mipih et de traiter les actions préalables ou postérieures à l’audit dans les meilleurs délais.

Le « **TITULAIRE** » précise son expérience en termes d’accompagnement de société dans leur qualification SecNumCloud.

Le « **TITULAIRE** » devra fournir au Mipih les coordonnées de sociétés accompagnées par ces consultants pour permettre au Mipih de les contacter afin d’en apprécier leur pertinence.

# Conformité aux exigences

Le « **TITULAIRE** » précise sa conformité aux exigences définies par le Mipih dans le fichier **Annexe 1 - Conformité aux exigences** dont la complétion est obligatoire pour la remise de l’offre.